

**Conseil des corporations de la
Couronne**

Une corporation de la Couronne du Manitoba

Rapport du quatrième trimestre de 2003

This information is also available in English.
Call (204) 949-5270

Conseil des corporations de la Couronne

*Rapport du quatrième trimestre
pour la période de trois mois ayant pris fin le
31 décembre 2003*

Table des matières	Page
Lettre d'accompagnement	
Rapport sur les activités du Conseil	1
Rapports du Conseil	
Hydro-Manitoba	1
Société des alcools du Manitoba	3
Venture Manitoba Tours Ltd.	6
Présentations au Conseil	7
Vue d'ensemble – Conseil des corporations de la Couronne	
États financiers	8
États financiers pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2003 (non vérifiés)	9

Le 31 mars 2004

Monsieur Gregory Selinger
Ministre responsable du Conseil des corporations de la Couronne
Palais législatif, bureau 103
Winnipeg (Manitoba) R3C OV8

Monsieur le ministre,

En vertu de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci*, le Conseil des corporations de la Couronne est tenu de publier un rapport trimestriel. Vous trouverez ci-joint le rapport s'appliquant à la période de trois mois qui a pris fin le 31 décembre 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ PAR
Arthur V. Mauro,
président du conseil d'administration

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

Rapport sur les activités du Conseil

Au cours de ce trimestre, la Société des alcools du Manitoba et la société Venture Manitoba Tours Ltd. ont fait des présentations au Conseil. Celles-ci portaient sur la gouvernance, les plans stratégiques et le rendement financier.

Rapports du Conseil

Dans le cadre de son mandat, le Conseil des corporations de la Couronne (« le Conseil ») examine annuellement le mandat, le rendement et les initiatives stratégiques de chacune des corporations de la Couronne qui sont de son ressort.

Hydro-Manitoba

La société Hydro-Manitoba vient de traverser une période de réalisations remarquables. Elle a réussi à faire deux acquisitions majeures, à s'adapter aux changements complexes résultant de la restructuration de l'industrie électrique et à profiter des débouchés pour accroître son commerce d'exportation, tout en atteignant des résultats financiers record.

Hydro-Manitoba poursuit maintenant l'élaboration d'importants projets d'immobilisations étant donné sa politique dans le cadre de laquelle elle doit faire avancer sa capacité de production et satisfaire davantage aux attentes relatives à la protection de l'environnement.

Grâce à son plan d'entreprise stratégique, à sa grande capacité d'adaptation et à ses aptitudes manifestes, Hydro-Manitoba devra continuer de progresser en vue d'accomplir son mandat et d'atteindre ses objectifs d'intérêt public. À mesure qu'elle va de l'avant, la

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

société doit relever de nombreux défis. À court terme, ses quatre défis principaux sont les suivants :

- Le bas niveau des cours d'eau à l'heure actuelle aura un impact négatif sur le bénéfice net et retardera la réalisation de ses objectifs financiers. Des bénéfices non répartis de 1,2 milliard de dollars aideront la société à assumer les pertes dues aux risques commerciaux, tels la sécheresse.
- Hydro-Manitoba est actuellement en voie d'obtenir les permis environnementaux nécessaires pour la mise en œuvre des projets de production et de transport d'hydroélectricité du lac Wuskwatim. Lors d'une série de consultations publiques, la Commission de protection de l'environnement a étudié à fond non seulement les effets environnementaux possibles de ces projets, mais aussi la justification et le besoin de ce projet ainsi que d'autres solutions de rechange. La société compte mettre à profit ce qu'elle a appris lors du premier processus afin d'améliorer ce genre d'étude de projet à l'avenir.
- Plusieurs projets de production d'énergie sont actuellement à l'étude en vue de leur développement futur. Gérer des projets de développement d'une telle ampleur au cours des dix prochaines années constitue un défi de taille, étant donné la restructuration de l'industrie en cours, le manque d'expérience récente dans ce domaine et le vieillissement de l'effectif.
- Définir un nouveau mandat législatif et régler les questions et les changements y afférents, projet entrepris depuis quelques années déjà, restent un défi. Le besoin de moderniser le cadre financier,

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

administratif et réglementaire d'Hydro-Manitoba, fixé par la loi, résulte de son acquisition de Centra Gas et de l'incidence des changements survenus dans l'industrie aux États-Unis relativement à l'exportation des ressources énergétiques de cette société.

D'après notre examen actuel, le profil de risques d'Hydro-Manitoba demeure inchangé. Toutefois, ce profil pourrait changer si les pertes sont sensiblement plus élevées que ce qui était prévu au cours de l'exercice 2003-2004 et si, en même temps, le bas niveau des cours d'eau se poursuivait ou la majoration tarifaire était insuffisante durant l'exercice 2004-2005.

La Société des alcools du Manitoba

Nous avons examiné les stratégies et la procédure de la SAM dans le but de réduire le risque (i.e. de réduire l'incertitude quant à la possibilité d'atteindre les résultats espérés), et d'influencer et de saisir les occasions qui se présentent actuellement. Le Conseil a recherché les résultats axés sur le client qui démontraient, d'une part, la satisfaction du client quant au service fourni et la capacité de s'améliorer et d'innover, et, d'autre part, l'efficacité et l'efficience des pratiques commerciales de la CML. Une bonne performance dans ce domaine est essentielle au succès continu de la SAM.

La SAM a célébré son 80^e anniversaire d'exploitation le 23 août 2003. La société a terminé avec succès l'exercice 2003 et est bien positionnée pour atteindre de bons résultats financiers et pour faire avancer les objectifs d'entreprise stratégiques au cours de l'exercice 2004.

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

Selon un sondage comparatif et indépendant mené auprès de la clientèle, comparativement à trois des plus gros détaillants, la SAM offrait le meilleur service sur 10 des 11 services étudiés. La seule exception concernait ses heures d'ouverture. De « faux clients » professionnels ont régulièrement évalué le service offert dans les points de vente de la SAM ainsi que le niveau de respect de ses politiques de responsabilité sociale qui visent à réduire au minimum le nombre de mineurs servis. C'est au cours de l'année que la SAM a obtenu sa meilleure moyenne quant aux scores accordés par les « faux clients ». De plus, la SAM a utilisé les données du sondage pour aider ses partenaires du secteur privé à améliorer leur service à la clientèle.

En mars 2003, la Société Opimian du Canada a choisi la SAM comme meilleure régie des alcools de l'année et lui a décerné sa médaille d'excellence. La SAM a d'ailleurs été la première régie à recevoir ce prix il y a six ans.

La SAM a affirmé son engagement à exercer un rôle de leadership et à appuyer davantage les programmes de sensibilisation et d'éducation relativement à la consommation d'alcool et aux responsabilités qui en découlent. La campagne de sensibilisation « Enceinte – Sans alcool » est toujours bien accueillie. Au début de 2003, la SAM a présenté la campagne « Be Undrunk », afin de favoriser un comportement responsable chez les jeunes de 18 à 24 ans en ce qui concerne la consommation d'alcool. Les premières réponses à cette campagne semblent indiquer qu'il existe de belles possibilités pour élaborer davantage de stratégies dans ce domaine.

Les activités de gestion du conseil d'administration de la SAM portaient sur une vaste gamme de questions de

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

politique (planification des mesures d'urgence, développement durable, aide aux microbrasseries, code de conduite, etc.) ainsi que sur une amélioration des méthodes d'évaluation et de surveillance du rendement et de la communication d'information dans ce domaine.

La SAM continue de mettre l'accent sur la mise en œuvre des projets LINK (Linking Ideas and Networking Knowledge) et des initiatives concernant la qualité de vie au travail afin de donner suite aux questions soulevées lors du sondage effectué par la SAM en 2001 sur la qualité de vie au travail. Ces initiatives contribuent à l'amélioration, à l'innovation et à l'efficacité de la SAM.

Le mandat de la SAM est d'atteindre les objectifs établis dans la *Loi sur la réglementation des alcools*. La SAM s'acquitte de son mandat en visant des fins commerciales justifiées, tout en maintenant un équilibre entre ses objectifs sociaux et ses responsabilités financières. Les membres du conseil d'administration de la SAM s'acquittent de leurs fonctions de gestion d'entreprise et d'obligation redditionnelle avec la diligence requise.

Les processus et les hypothèses mis de l'avant par la SAM sont adéquats en fonction des politiques et de l'environnement commercial de la Société. La SAM oriente ses efforts vers l'atteinte des résultats espérés et vers la protection des biens publics dans le cadre de son exploitation.

La SAM a récemment mis à jour son modèle d'évaluation des risques relativement à ses procédés administratifs et dispose de stratégies et de processus appropriés pour reconnaître et réduire les risques liés à ses activités. Le conseil d'administration et la haute

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

direction de la SAM comprennent les stratégies de réduction du risque et ils les mettent en œuvre de façon efficace.

Les méthodes de réduction du risque de la SAM contribuent largement au rendement global de la Société. Une meilleure compréhension de la gestion et de la réduction du risque à l'échelle de toute la corporation peut en améliorer davantage la performance.

La SAM offre un service optimal qui est conforme à la politique générale du gouvernement. Elle dirige ses activités commerciales dans le respect des normes d'économie, d'efficience et d'efficacité.

Sur le plan organisationnel et fonctionnel, la SAM se montre solide et stable. Notre évaluation de la situation commerciale et de l'exploitation de la SAM demeure positive.

Depuis notre examen de novembre 2002, la SAM a pris les mesures nécessaires dans les domaines où, à notre avis, elle avait besoin de clarifier son mandat et d'améliorer son obligation redditionnelle en matière de mesures de rendement, de surveillance et d'établissement de rapports. Toutes ces questions ne sont pas tout à fait résolues et des mesures à cet effet sont en cours.

Venture Manitoba Tours Ltd.

Depuis que le Conseil a procédé à l'examen du mandat et des stratégies de la société en novembre 2002, il y a eu une évolution quant à l'orientation des politiques du gouvernement. La Province a en effet adopté un plan stratégique qui vise à assurer l'avenir du lieu de

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

villégiature et du terrain de golf de l'île de Hecla. Elle a décidé de concevoir un plan d'action à long terme qui assurera la viabilité de ces aménagements grâce à d'éventuelles possibilités de réaménagement. Dans le cadre des discussions qui ont récemment eu lieu avec le gouvernement sur les stratégies et les politiques à adopter, la société Venture Manitoba Tours Ltd. aura pour mandat de continuer à surveiller le fonctionnement de ces deux lieux au cours des 18 prochains mois pendant que la Province étudie les possibilités de réaménagement.

Le profil de risques de la société est resté le même depuis les examens précédents. Les défis à long terme demeurent constants alors que la situation financière de la société continue de s'aggraver. La décision de la Province de poursuivre des partenariats pour réaménager le lieu de villégiature constitue un plan d'action positif pour régler les questions de risque et de viabilité à long terme pour cette région.

Le Conseil est convaincu que la société et la Province ont cerné les attentes principales de manière à pouvoir guider les activités opérationnelles à court terme.

Présentations au Conseil

Aucune présentation n'a été faite au Conseil au cours du troisième trimestre concernant des allégations ou des plaintes à l'endroit d'une corporation de la Couronne du ressort du Conseil.

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du quatrième trimestre de 2003

Sommaire

Conseil des corporations de la Couronne

États financiers

**Pour la période de douze mois qui a pris fin le
31 décembre 2003 (non vérifiés)**

Les frais d'exploitation sont récupérés des corporations de la Couronne par l'imposition d'une cotisation allouée au prorata et déterminée en fonction des recettes de chaque corporation de la Couronne. Les cotisations sont prises en compte dans les états financiers au moment où les frais connexes sont engagés.

Les frais pour cette période de 12 mois ont diminué de 19 000 \$ par rapport à la même période l'an dernier. La diminution est principalement attribuable à une modification des données comptables se rapportant aux charges proratisées pour les vacances, et à des dépenses de perfectionnement professionnel moins élevées.

Balance Sheet
(unaudited)

	December 31	
	2003	2002
	(thousands of dollars)	
Assets		
Current		
Cash	\$ 465	\$ 346
Accounts receivable	7	7
	<u>472</u>	<u>353</u>
Capital assets (note 2)	5	7
	<u>\$ 477</u>	<u>\$ 360</u>
Liabilities and Reserve Reflecting Net Investment in Capital Assets		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 56	\$ 60
Levies received in advance	146	190
Due to Manitoba Crown corporations	195	50
	<u>397</u>	<u>300</u>
Retirement allowances and other benefits payable	<u>75</u>	<u>53</u>
	472	353
Reserve reflecting net investment in capital assets	5	7
	<u>\$ 477</u>	<u>\$ 360</u>

**Statement of Income and Reserve
Reflecting Net Investment in Capital Assets
(unaudited)**

	Year Ended December 31	
	2003	2002
	(thousands of dollars)	
Income		
Recoveries from corporations through levies	\$ 623	\$ 645
Interest	7	4
	<u>630</u>	<u>649</u>
Expenses	<u>632</u>	<u>651</u>
Excess of expenses over income	\$ (2)	\$ (2)
Reserve reflecting net investment in capital assets, beginning of period	<u>7</u>	<u>9</u>
Reserve reflecting net investment in capital assets, end of period	<u><u>\$ 5</u></u>	<u><u>\$ 7</u></u>

Notes to Financial Statements
December 31, 2003

1. Recoveries of expenses from Crown corporations

Operating expenses are recovered from the Crown corporations through the assessment of levies allocated on a pro rata basis determined by the revenues of each Crown corporation. The levies are recognized in these financial statements at the time the related costs are incurred. In addition, certain direct costs incurred on behalf of particular corporations are recovered directly from the respective Crown corporations.

2. Capital assets and depreciation policy

These are comprised of office furniture and equipment and computer equipment:

	December 31	
	2003	2002
	(in thousands of dollars)	
Cost		
Office furniture & equipment	\$58	\$58
Computer equipment	56	56
	<u>\$114</u>	<u>\$114</u>
Accumulated Depreciation		
Office furniture & equipment	54	52
Computer equipment	55	55
	<u>109</u>	<u>107</u>
Net Book Value	<u><u>\$5</u></u>	<u><u>\$7</u></u>

Capital assets are recorded at cost. Depreciation is provided on a straight line basis over five years on the office furniture and equipment and over three years on the computer equipment.

3. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been presented in these financial statements as no additional useful information would be provided by its inclusion.